



Réunion du Conseil exécutif national
Vendredi 31 janvier 2020
Bureau national (salle de conférence 1967) 4^e étage
100, rue Queen, Ottawa (Ontario)

PROCÈS-VERBAL

Présences : G. Phillips (*président*), J. Akins, O. Alarie, C. Awada, N. Bois, H. Delnick, G. Kopytko, J. Lafontaine, C. Lonmo, K. Mansfield, A. Picotte, S. Rehman, M. Stiermann, A. Trau

Personnel : J. Courty, C. Danik, O. Kahriz, K. Thériault, C. Vézina

Par téléconférence : A. Nemeč, N. Giannakoulis, E. Venditti

Absences excusées : A. Coles, F. Lord

1. Ouverture de la séance

Le président Phillips déclare la séance officiellement ouverte à 9 h 06 et confirme l'atteinte du quorum.

** À ce stade de la réunion, la déclaration de principes de l'ACEP sur le harcèlement est lue à voix haute.*

1.1 Examen de l'ordre du jour

Après un bref appel nominal, on procède à l'examen de l'ordre du jour du 31 janvier; un participant demande l'ajout d'un point supplémentaire, à aborder à huis clos : « changement de personnel ». De plus, un compte rendu sur le système de paye Phénix est ajouté à l'ordre du jour dans les points de discussion.

Résolution d'adoption de l'ordre du jour de la réunion du CEN, dans sa version modifiée

Proposée par : A. Picotte

Appuyée par : H. Delnick

Abstention : (1)

Vote à main levée : Résolution adoptée à l'unanimité.

1.2 Examen du procès-verbal de la réunion publique du CEN du 29 novembre 2019

Personne n'a de question ou de commentaire.

Résolution d'approbation du procès-verbal de la réunion publique du CEN du 29 novembre 2019, sans modification

Proposée par : H. Delnick

Appuyée par : G. Kopytko

Abstention : (1)

Vote à main levée : Résolution adoptée à l'unanimité.

**À ce stade de la réunion, le président remet des certificats aux membres de l'équipe de négociation pour reconnaître leurs efforts, leur travail assidu et leur dévouement continu envers l'Association.*

2. Points de discussion

- a) Le point sur le SAFF :** On encourage les membres du CEN à présenter d'autres questions ou sujets, pour examen ou ajout, au cours des prochains jours en vue de la prochaine itération du Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux (SAFF). Un communiqué devrait être diffusé lundi pour souligner le Mois de l'histoire des Noirs, parallèlement au travail effectué par le président en lien avec le SAFF, qui a entraîné des questions subdivisées relatives aux minorités visibles.
- b) Résolution relative au CTC :** La planification de rencontres avec les personnes appelées à se prononcer sur la résolution sera bientôt amorcée. Des discussions préliminaires ont été engagées au sujet des mesures de haut niveau à prendre pour établir le message à transmettre. Le but est de préparer, à l'intention des membres, une présentation solide et transparente qui décrit les avantages ainsi que les inconvénients potentiels. Le processus du CTC constituera dorénavant un point permanent à l'ordre du jour des réunions du CEN.
- c) Élections :** Un appel de volontaires relatif au Comité des candidatures et des résolutions (CCR) a été diffusé aux membres hier. On fera preuve de prudence dans la sélection des membres du prochain CCR. Bien que les statuts stipulent que l'appel aux volontaires pour le CCR doit être fait avant la fin du mois de février, on estime qu'il est prudent de rapprocher l'échéance afin que le Comité ait amplement le temps de se mobiliser, de se réunir et de discuter de diverses questions liées au processus de vote et de résolution. En ce qui concerne le processus, les candidatures sont ouvertes jusqu'au 2 mars, pour approbation ultérieure par le CEN à la mi-mars, afin que le processus puisse être finalisé avant le 1^{er} avril. Le président veillera à ce que suffisamment de temps soit alloué pour un examen approfondi de cette question lors de la réunion de mars du CEN.

d) Relations gouvernementales : Le président de l'ACEP, le directeur des politiques et le conseiller principal en matière de plaidoyer et de relations ont rencontré le nouveau président du Conseil du Trésor, M. Jean-Yves Duclos, et ont fait part à ce dernier de plusieurs préoccupations concernant Phénix, l'absence de consultation auprès des syndicats, les négociations collectives et le régime de retraite. La rencontre a été jugée productive, et M. Duclos s'est montré réceptif à l'idée de rencontres futures. Une réunion secondaire avec ses électeurs doit avoir lieu le 9 avril à Québec. En outre, on planifie actuellement des rencontres avec les députés et les représentants des cabinets libéraux, y compris les critiques des ministères concernés dans l'ensemble des régions du Canada, afin de renforcer la visibilité et la position de l'ACEP à titre de troisième option en matière d'analyse pour les principaux syndicats. Dans l'ensemble, les membres du CEN appuient cette démarche.

(E. Venditti se joint à la réunion par téléconférence à 10 h 05.)

e) Conseil régional/Nord : Souvent négligés, les membres des territoires du Nord, avec l'appui des ART, ont exprimé leur intérêt à établir un conseil régional pour le Nord afin de pouvoir discuter d'enjeux communs. Le sentiment général est favorable à une participation plus importante du contingent du Nord, malgré la taille des groupes et le nombre de membres réduits, ainsi qu'à une visite en personne du président.

f) Le point sur Phénix : Le transfert de membres de la GRC vers le système de paye Phénix a soulevé plusieurs préoccupations parmi les effectifs de la GRC. On a tenu une série de réunions pour discuter du processus d'intégration, et même si aucune garantie ne peut être fournie, la GRC et le Conseil du Trésor s'efforcent d'assurer une transition harmonieuse, y compris des essais. Étant donné que le recours collectif, à Montréal, est strictement réservé aux personnes non représentées, l'ACEP doit procéder par arbitrage auprès de la CRTESPF (*Commission des relations de travail et de l'emploi dans le secteur public fédéral*). Le PE relatif à la lettre concernant les dommages causés par le système de paye Phénix a été signé, et le directeur exécutif collabore avec le Conseil du Trésor relativement au processus de mise en œuvre des dispositions définies dans le PE. Les prochaines étapes comporteront la mise en œuvre d'une communication détaillée qui sera diffusée le 6 février et qui traitera des dossiers et des réclamations plus complexes concernant des personnes qui ont subi des dommages supérieurs à 1 500 \$.

Les membres du CEN discutent de l'échéancier relatif au dépôt de réclamations, de certaines critiques formulées au sujet de la manière dont l'ACEP a traité l'entente relative aux dommages causés par le système de paye Phénix et des complexités liées au calcul des sommes réelles dues. On encourage les autres ministères à imiter Santé Canada et à envisager de retenir les services de juricomptables pour traiter les cas plus complexes.

PAUSE-SANTÉ

3. Mesures de suivi :

- I. **Un adjoint administratif passera en revue les règlements de 2015 pour vérifier s'ils ont fait l'objet d'un vote subséquent :** *En cours.*
- II. **Le point sur le Régime de soins de santé de la fonction publique :** *En cours; les négociations relatives au Régime de soins de santé de la fonction publique sont en cours depuis un certain temps.*
- III. **Présentation du mandat du Comité de gouvernance à la réunion de janvier pour approbation :** *Cette question sera abordée au point 4.*
- IV. **Le CSR et le Comité de gouvernance ont été chargés de constituer une liste de recommandations d'améliorations possibles au mandat du CCR sur lesquelles le CEN pourra voter à la réunion de janvier :** *En cours; la liste de recommandations sera déposée en vue de la prochaine réunion.*
- V. **On convoquera une réunion entre le président du CSR, le président du CEN et l'avocat pour discuter plus amplement de cette question et formuler une proposition de résolution qui sera déposée en janvier au sujet de l'examen des Statuts de l'ACEP :** *En cours; la proposition sera déposée en vue de la prochaine réunion du CEN.*

4. Points de décision

4.1 Approbation du mandat du Comité de gouvernance : La version définitive du mandat du Comité de gouvernance est présentée brièvement, pour approbation. Personne n'a de question ou de commentaire.

Résolution d'approbation du mandat du Comité de gouvernance, sans modification

Proposée par : H. Delnick

Appuyée par : A. Picotte

Abstentions : (3)

Vote à main levée : Résolution adoptée à l'unanimité.

4.2 Approbation du rapport de la séance de réflexion du CEN : Le rapport de la séance de réflexion du CEN est examiné rapidement et présenté pour approbation finale. Personne n'a de question ou de commentaire.

Résolution d'approbation du rapport de la séance de réflexion du CEN, sans modification

Proposée par : H. Delnick

Appuyée par : A. Trau

Abstentions : (4)

Vote à main levée : Résolution adoptée à l'unanimité.

4.3 Approbation d'une politique sur les moyens de pression : On a demandé à l'Association quelle serait sa position si un autre syndicat devait entreprendre des moyens de pression ou déclencher une grève. Comme il s'agit d'une préoccupation d'ordre politique, il est recommandé, et accepté, que la direction examine les documents disponibles et qu'elle prépare un résumé, pour approbation par le CEN, qui sera ensuite diffusé aux membres et qui servira de guide aux dirigeants des sections locales, au besoin.

Résolution pour charger la direction de l'ACEP d'examiner les pratiques antérieures et d'élaborer une politique sur les moyens de pression

Proposée par : H. Delnick

Appuyée par : A. Picotte

Abstentions : (2)

Vote à main levée : Résolution adoptée à l'unanimité.

4.4 Approbation de la politique sur la présence du CEN aux AGA des sections locales : Les commentaires reçus au sujet de la politique sur la présence du CEN aux AGA des sections locales ont été appliqués, et une version révisée de la politique a été transmise au CEN en novembre.

Résolution d'approbation de la politique sur la présence du CEN aux AGA des sections locales, sans modification

Proposée par : A. Trau

Appuyée par : J. Lafontaine

Discussion : Il est proposé qu'une modification soit apportée à l'article 5, « Responsabilités et exigences » (« plus d'un membre du CEN présent ») pour tenir compte de la présence de plusieurs membres; on adoptera le pluriel en conséquence.

Abstentions : (4)

Vote à main levée : Résolution adoptée à l'unanimité.

4.5 Approbation de la politique linguistique : La politique linguistique a été distribuée en octobre et présentée au CEN pour approbation finale. Aucun autre commentaire n'est formulé.

Résolution d'approbation de la politique linguistique, sans modification

Proposée par : N. Bois

Appuyée par : G. Kopytko

Vote enregistré :

Pour : (16) J. Akins, O. Alarie, C. Awada, N. Bois, H. Delnick, N. Giannakoulis, G. Kopytko, J. Lafontaine, C. Lonmo, K. Mansfield, A. Nemeč, A. Picotte, S. Rehman, M. Stiermann, A. Trau, E. Venditti

Abstention : (1) G. Phillips

Résolution adoptée à l'unanimité.

(Le point n° 4.6 de l'ordre du jour est examiné à huis clos.)

PAUSE DU DÎNER

(E. Venditti quitte la réunion.)

Nouveau point de l'ordre du jour : Révision de règlement (3.1 « Échéancier du vote ») : Afin de tenir compte de la décision antérieure relative à la composition du CCR et d'accroître la marge de manœuvre, il est recommandé de procéder à la nomination de volontaires au cours du mois de mars. La disposition sera donc modifiée comme suit : « *le CEN confirmera la composition du Comité au plus tard à la réunion du CEN en avril* ».

Résolution d'acceptation de la recommandation concernant la révision de cette disposition du règlement 3.1

Proposée par : H. Delnick

Appuyée par : C. Awada

Abstention : (1)

Vote à main levée : *Résolution adoptée à l'unanimité.*

Mesure de suivi : On rappelle à la directrice des communications d'ajouter cette résolution à la liste de résolutions qui sera présentée aux membres lors de la prochaine AGA.

(Le point n° 5 de l'ordre du jour est examiné à huis clos.)

6. Comptes rendus des comités

6.1 Comité des finances : Des copies des états financiers au 31 décembre 2019 sont distribuées pour examen. N. Giannakoulis présente un compte rendu détaillé du nouveau processus d'examen budgétaire. Le Comité des finances s'est réuni en décembre, et il prévoit une séance de planification budgétaire qui durera toute la journée vendredi prochain pour procéder à un examen approfondi systématique de chaque poste du budget et discuter de scénarios possibles relatifs à la résolution concernant l'adhésion au CTC. Le Comité prévoit élaborer une présentation destinée au CEN en février en vue de tenir une discussion complète. On procédera à la vérification finale pendant la réunion de mars du CEN.

Les modifications à la Politique de placement examinées par le sous-comité des RH ont été appliquées. Le Comité des finances s'est réuni à plusieurs reprises pour discuter de la Politique de placement, qui est en cours de traduction et qui sera présentée au CEN d'ici une semaine afin de prévoir suffisamment de temps pour son examen et son approbation ultérieure lors de la prochaine réunion.

L'approbation de l'achat de tablettes a été reportée indéfiniment, principalement en raison des résultats mitigés du projet pilote. De plus, il demeure difficile de savoir quels problèmes se présenteront; la direction traitera donc la question avec prudence.

(J. Lafontaine quitte la réunion à 15 h 35 et s'y joint immédiatement de nouveau par téléconférence.)

La constitution d'un comité des locaux chargé d'évaluer les besoins de l'ACEP en matière de locaux à bureaux et d'obtenir l'aide professionnelle d'un courtier pour déterminer les options immobilières optimales sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion du CEN aux fins de discussion et d'approbation.

Au 27 janvier 2020, le portefeuille de Cumberland avait généré des rendements s'élevant à 234 000 \$. Plusieurs membres du Comité des finances ont utilisé le programme de Cumberland; il est donc conseillé de la possibilité d'étendre ce programme à l'ensemble des membres.

6.2 Sous-comité des RH : Une réunion avec le sous-comité des RH et la firme Mercer est prévue pour le 14 février. Un rapport sera présenté au CEN lors de la prochaine réunion.

6.3 Comité des Statuts et des Règlements : Rien à signaler.

6.4 Comité de gouvernance : Les trois priorités suivantes ont été déterminées par le Comité de gouvernance : mettre à jour la trousse d'orientation des nouveaux membres du CEN, élaborer un aide-mémoire relatif aux règles de procédure et communiquer les lignes directrices de bonnes pratiques au CCR.

6.5 Comité des candidatures et des résolutions : Rien à signaler.

6.6 Comité spécial du CTC : Une réunion est prévue et fera l'objet d'une discussion lors de la prochaine réunion du CEN.

7. Rapports

7.1 Rapport du président : Comme toujours, janvier a été un mois très actif et exigeant pour le président. On informe le CEN qu'afin d'obtenir un soutien supplémentaire, on demandera à J. Courty d'assister à toutes les assemblées dans le cadre de la « Tournée des AGA ». La prochaine réunion du Conseil des dirigeants des sections locales aura lieu le 9 avril.

7.2 Rapport du directeur exécutif : Un rapport écrit est inclus dans le cahier, et on souligne que le prochain rapport mettra plutôt l'accent sur le règlement interne. En ce qui concerne le Régime de soins de santé de la fonction publique, un membre est décédé récemment et son siège au sein du Comité du Régime de soins de santé de la fonction publique s'est donc libéré. Par conséquent, le directeur exécutif a soumis son nom et les résultats sont en attente jusqu'à ce que les nominations soient connues. K. Mansfield se dit intéressée à siéger au Comité en tant qu'observatrice.

Création d'une section locale de SAC : K. Mansfield est très préoccupée par le fait que l'invitation à l'AGA pour la nomination des présidents, des dirigeants et des délégués n'a pas été envoyée aux membres de la section locale de Services aux Autochtones Canada

(SAC), et que les nominations à ces postes pourraient donc enfreindre les Statuts et les Règlements. Le président du CEN attribue cela à une omission et assure les membres que celle-ci n'était pas intentionnelle. En outre, C. Vézina explique qu'à la suite du changement de nom du ministère, l'acronyme et les codes n'ont pas été activés, de sorte que l'avis n'a pas été transmis aux personnes concernées; on fera preuve d'une plus grande vigilance à l'avenir. La date de la prochaine AGA n'a pas encore été déterminée.

7.3 Rapport du directeur des politiques : La convention collective du SEA a été signée le 16 décembre, et des copies ont été soumises à la Commission du travail de l'Ontario. En date d'aujourd'hui, le SEA a dépassé la date limite pour un appel de volontaires pour le comité de révision du régime de retraite de la CAPE, les parties doivent se réunir aussitôt qu'elles sont choisies. M. Duclos, président du conseil du trésor, est réceptif aux discussions visant à préparer la prochaine ronde de négociations et s'est engagé à envisager la création d'un comité mixte et fournira une réponse lors d'une prochaine réunion. C. Danik élabore actuellement une politique sur l'éthique du travail qui sera présentée au CEN en mars.

7.4 Rapport de la directrice des communications : Une copie du rapport est remise au CEN. Plusieurs points importants liés aux relations gouvernementales sont soulignés.

7.5 Rapport du directeur des finances : Le processus de transfert d'information d'InSite vers la nouvelle base de données est presque terminé. Cependant, les données ne sont pas tout à fait exactes et l'on examine des stratégies pour mettre à jour l'information concernant les membres.

La séance est levée à 16 h 37, HAE.

* * * * *

Le présent procès-verbal rend fidèlement compte de la réunion du Conseil exécutif national qui s'est tenue le 31 janvier 2020.

APPROUVÉ par :

Président du CEN

Date

